



FICHE INDIVIDUELLE
D'INSCRIPTION
N°

Direction des pèlerinages

Maison du diocèse

21, rue Saint Roch

BP 70085

39801 POLIGNY Cedex

TEL. 03 84 47 87 50 E-Mail : pelerinages@eglisejura.com Agrément Atout France N° IM 039 11 0008

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION
Pèlerinage PAS DE SAINT PAUL (GRECE)

du 3 au 10 octobre 2026

soit 8 jours et 7 nuits

■ PÈLERIN(S)

IMPORTANT : Nous vous invitons à veiller à la bonne orthographe ainsi qu'à la lisibilité des informations écrites ci-dessous. Celles-ci doivent correspondre à celles figurant sur la pièce d'identité (CNI ou Passeport) utilisé durant le pèlerinage.

Merci de remplir une fiche d'inscription par participant au pèlerinage, en toutes lettres et majuscules.

Pour faciliter les contacts et les échanges d'information, merci également de renseigner une adresse mail ET un numéro de téléphone portable.

■ IDENTIFICATION DU PÈLERIN

Nom : Prénom :

Nationalité : Date de naissance : / /

*Adresse :
.....*

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

E-mail :

PERSONNE HORS PÈLERINAGE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE DURANT LE SEJOUR (A COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT)

Nom : Prénom :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

*E-mail
.....*

1) **REGLEMENT:**

Mode de règlement : Chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Service des Pèlerinages »
Chèques vacances acceptés

Le règlement peut se faire en plusieurs fois, mais vous devez nous adresser la totalité des chèques avec votre inscription. Au dos de chaque sera mentionnée la date à laquelle il devra être encaissé.

2) **ASSURANCES:** Le contrat couvre les risques : épidémie, bagages, interruption de séjour, assistance

rapatriement, et annulation (à partir de J -30) selon la notice d'assurance sur le site www.terresdelabible.com/assurance-voyage. La responsabilité civile à l'étranger est garantie uniquement pour les participants ayant leur domicile fiscal sur le territoire français.

3) **ANNULATION ET DESISTEMENT POUR MALADIE- ACCIDENT- DECES :**

Toute annulation doit être notifiée *par lettre recommandée avec un certificat médical*. Les frais seront alors remboursés

Frais d'annulation du fait du participant (sans justificatif) : les frais d'annulation tels que définis ci-dessous, seront facturés par le Service des Pèlerinages au participant. Le service appliquera une franchise de 40€ pour les frais de dossier.

de J-30 à J : frais de l'agence et remboursement par l'assurance.

A partir de J-30, l'assurance annulation rembourse les frais d'annulation par voyageur retenus par l'agence, si le motif est reconnu par l'assurance (cf. résumé des garanties p10 -11) et notifié dans un délai de 5 jours, selon le barème suivant :

Si la personne qui annule est remplacée par une autre, avant émission des billets (J-15), il n'y a pas de frais d'annulation.

DELAI AVANT DEPART	J-30 A J-21	J-20 A J-8	J-7 A J-2	J-1 A J
	03/09 AU 12/09	13/09 AU 25/09	26/09 AU 01/10	02/10 AU 03/10/2026
FRAIS D'ANNULATION PAR VOYAGEUR	25%	50%	75%	100%
REMBOURSEMENT PAR L'AGENCE	75%	50%	25%	0%
REMBOURSEMENT PAR L'ASSURANCE	25%	50%	75%	100%

ANNULATION PAR LA DIRECTION DIOCESAINE DES PELERINAGES (OU AGENCE DE VOYAGE)

Le pèlerinage peut être annulé par la direction diocésaine des pèlerinages ou l'agence de voyage co-organisatrice si le nombre minimum de 30 participants n'est pas atteint.

Le pèlerin sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

4) **TARIFS :**

Les tarifs établis en novembre pour un nombre minimum de participants sont susceptibles de modifications suivant les hausses pouvant survenir en cours d'année. Un mois avant le départ, le Service des Pèlerinages se réserve le droit :

- d'annuler le pèlerinage si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint. (les sommes avancées seront remboursées)
- d'en modifier le coût en cas de hausse des éléments mentionnés ci-dessus

5) RESPONSABILITES :

Du Service des Pèlerinages : celui-ci ne peut être tenu responsable des agissements des transporteurs, hôteliers et prestataires de services : il n'agit qu'en qualité d'intermédiaire. Aussi le pèlerin ne peut-il prétendre à aucune indemnité de la part du Service des Pèlerinages en cas de changement d'horaires, d'itinéraires, ou d'événements imprévus.

Aucune compagnie d'assurance ne couvre les frais occasionnés par une grève ou les conséquences d'événements climatiques tels que tempêtes ou ouragans. Les frais occasionnés restent alors à la charge du pèlerin.

Pèlerin: il doit répondre aux conditions d'inscription précisées sur le bulletin relatif au pèlerinage choisi : consultation et validation du DIM et du RGPD , état de santé,. Tout voyage interrompu ou écourté du fait du participant ne peut donner lieu à remboursement.

6) REGLEMENT GENERAL POUR LA PROTECTION DES DONNEES:

Vous trouverez ci-joint le nouveau RGPD. Merci de nous le retourner signé.

Merci également de nous retourner signé les documents relatifs aux autorisations de diffusion d'images.

Un courrier (ou email) regroupant toutes les informations (horaires, téléphone d'urgence...) vous sera envoyé environ 2 semaines avant le départ.

■ INFORMATIONS SUR LE PÈLERINAGE

DESTINATION

Intitulé du pèlerinage : Gréce 2026

Direction des pèlerinages

Date de départ : 03/10/2026

Date de retour : 10/10/2026

TRANSPORTS

VOYAGE : Transport aérien Genève / Rome

Sur vols réguliers Aegean (Aller et Retour) en classe économique. (Attention : les horaires de vol sont sous toutes réserves de toutes modifications par la compagnie aérienne). Déjeuner dans l'avion (à la charge des participants ou pique-nique apporté par le pèlerin).

HORAIRES DES VOLS :

Départ (Départ de Lons le Saunier en car pour l'aéroport de Genève le 3 octobre, décollage à 11H33 ; arrivée à Thessalonique à 17h20. **Prevoir un pique-nique pour le déjeuner du 3/10.**

Retour (Départ d'Athènes le 10 octobre, décollage à 8H35, arrivée à Genève à 10H30.

Pour vous rendre à l'aéroport de Genève un car partira de Lons le saunier en s'arrêtant aux Rousses.

Je souhaite prendre ce car à Lons le saunier.

Je souhaite prendre ce car aux Rousses.

HEBERGEMENT

Pour ce pèlerinage, seules des chambres doubles peuvent être proposées.

Aussi, je désire partager ma chambre avec :

***Régimes alimentaires spéciaux à préciser :**

.....

.....

Hébergements prévus en hotels * ou **** (normes grecques)**

■ PRIX ET ANNULATION

PRIX DU PELERINAGE

Ce que le prix comprend :

Le transport en car (préacheminement Lons le Saunier-Aéroport de Genève (A/R)), le transport aérien sur vols Aegean, les taxes aéroports et de sécurité, le transport en autocar privatisé, le logement sur la base d'une chambre double en maison religieuse, la pension complète du dîner du 3 octobre au petit-déjeuner du 10 octobre, les entrées aux lieux de visites et les musées selon le programme, la location d'audiophones pendant 5 jours, le service d'un guide local professionnel francophone la réservation des célébrations, messes et rencontres, le livret d'accompagnement, l'écharpe du pèlerinage, l'assistance locale 24/24, l'assurance multirisque avec extension épidémie : annulation, rapatriement, interruption de séjour, bagages et responsabilité civile à l'étranger.

Ce que le prix ne comprend pas :

Le repas du lundi 6/10 (prévoir un pique-nique), les cafés, boissons et les dépenses personnelles, les offrandes, les dons lors des messes et les pourboires selon satisfaction (estimation : 2€ pour le guide, 1€ pour le chauffeur...)

■ FORMALITÉS

- Pour les ressortissants français, merci de vous munir de votre :
- *Passeport ou carte d'identité.*

Pour certaines nationalités, un visa est demandé. Aussi, les non-ressortissants français ou les bi-nationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

■ PRIX ET ANNULATION

Prix du pèlerinage :

1900€.

Pour valider votre inscription, vous êtes priés de verser un acompte de 900 €. A ce versement, merci de joindre la copie impérative de votre passeport ou Carte Nationale d'Identité.

Puis avant le 1^{er} juin 2026, le solde de ce pèlerinage soit 1000€

■ CONTACT – RESPONSABILITÉ

■ RESPONSABILITÉ

La direction diocésaine des pèlerinages du diocèse de Saint-Claude est responsable de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et est tenue d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de sa responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer à défaut et sauf préjudices corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour.

Je soussigné (nom, prénom)

Fait à :

Le : / /

Signature (bon pour accord) du pèlerin :

COVOITURAGE DANS LE CADRE DES PELERINAGES (pour se rendre sur les lieux de prise en charge par les autocars)

<p><i>La Direction des Pèlerinages du diocèse de Saint-Claude facilite la mise en relation entre pèlerins pour le covoiturage.</i></p> <p>Si vous êtes intéressé, merci de remplir et retourner ce formulaire :</p> <p><i>Vos noms et prénom :*</i></p> <p><i>Votre numéro de téléphone :*</i></p> <p><i>Votre adresse e-mail :*</i></p> <p><i>Le nombre de places demandées :*</i></p> <p><i>Le nombre de places proposées :*</i></p>	<p>Précisions importantes :</p> <p>La Direction des Pèlerinages n'organise pas le covoiturage mais facilite simplement la diffusion des demandes et propositions entre pèlerins. L'Association Diocésaine de Saint-Claude décline toute responsabilité, notamment en cas d'accident, ce dont vous reconnaissiez avoir été informé et déclarez accepter sans réserve en déchargeant l'association diocésaine de toute responsabilité. Nous invitons les pèlerins proposant des places à vérifier que leur contrat d'assurance automobile couvre le covoiturage avec assurance de responsabilité civile pour les passagers. Le covoiturage est une offre désintéressée de transport, et toute contrepartie financière doit se limiter au partage des frais (carburant, péage). La Direction des Pèlerinages n'intervient pas dans les accords financiers entre pèlerins.</p> <p>En retournant ce formulaire complété, vous consentez à la collecte et au traitement de vos données par la Direction des Pèlerinages (Association Diocésaine de Saint-Claude) et à leur communication aux pèlerins concernés. Le traitement vise à faciliter l'organisation informelle du covoiturage. Les données seront conservées en base active le temps nécessaire à l'organisation puis à titre conservatoire pendant 5 ans avant destruction. Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et de suppression des informations vous concernant. Pour exercer ces droits, veuillez contacter donneespersonnelles@diocesejura.com.</p> <p>Date : _____</p> <p>Signature : _____</p>
--	--

<h3>AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES (POUR PELERINS ADULTES)</h3> <p>Je soussigné(e) * (Prénom, nom) <input type="checkbox"/> Déclare n'être lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon image, de ma voix.</p> <p><input type="checkbox"/> Je donne mon consentement pour que mon image et ma voix soient captés, fixés, enregistrés et utilisés à titre gratuit et sans contrepartie pour les modes d'exploitation ci-dessus désignés et dans les conditions suivantes :</p> <p style="text-align: center;">Photo : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Vidéos : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Fait à le/...../.....</p> <p>SIGNATURE : _____</p> <p>Nom, prénom, date et Signature du Tuteur (si applicable avec Mention "Lu et approuvé") : _____</p>
--

<h3>AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES (POUR PELERINS MINEURS)</h3> <p>Consentement de l'enfant Rappel : l'article 16 de la Convention internationale des Droits de l'Enfant consacre le droit au respect de sa vie privée, ce qui implique notamment le respect de son droit à l'image. Lorsque l'enfant est trop jeune pour exprimer son consentement de façon autonome et éclairée (compréhension des enjeux et des conséquences), il importe de lui fournir les explications adaptées à son âge et de s'assurer autant qu'il est possible, compte tenu de son âge et de sa compréhension, de son adhésion au projet.</p> <p>Nom de l'enfant : Prénom : Age :</p> <p><input type="checkbox"/> A été informé des objectifs de ce projet et sait qui pourra voir, entendre l'enregistrement, <input type="checkbox"/> On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait ce projet et qui pourrait voir, entendre les enregistrements</p> <p style="text-align: center;">Signature de l'enfant : _____</p> <p><input type="checkbox"/> A compris et dit qu'il était d'accord pour qu'on enregistre, son image, sa voix (si trop jeune pour signer)</p> <p style="text-align: center;">Autorisation des parents ou des titulaires de l'autorité parentale</p>		
<p>Je soussigné(e) (Prénom, nom) <input type="checkbox"/> Déclare être le représentant légal du mineur <input type="checkbox"/> Déclare que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et de sa voix. <input type="checkbox"/> Donne mon autorisation pour que son image et sa voix soient captés, fixés, enregistrés et utilisés à titre gratuit et sans contrepartie pour les modes d'exploitation ci-dessus désignés et dans les conditions suivantes : Photo : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non Vidéos <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non Fait à le/...../..... Signature du représentant légal du mineur : _____</p>	<p>Je soussigné(e) (Prénom, nom) <input type="checkbox"/> Déclare être le représentant légal du mineur <input type="checkbox"/> Déclare que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et de sa voix. <input type="checkbox"/> Donne mon autorisation pour que son image et sa voix soient captés, fixés, enregistrés et utilisés à titre gratuit et sans contrepartie pour les modes d'exploitation ci-dessus désignés et dans les conditions suivantes : Photo : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non Vidéos <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non Fait à le/...../..... Signature du représentant légal du mineur : _____</p>	

Valable pour une durée maximale de 5 ans, ces autorisations pourront être révoquée à tout moment. Les supports de communication et journaux papiers diffusés ne peuvent être détruits. Les informations fournies sont traitées par le service des Pèlerinages et de communication du diocèse (Association Diocésaine de Saint-Claude dans le cadre de la gestion de la communication externe et de la gestion des consentements relatifs aux images. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à leur traitement. Les traitements sont fondés sur le consentement et le respect d'obligations légales. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et si les conditions sont remplies de droits de retrait de consentement, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation et de portabilité de vos données. Vous pouvez, exercer vos droits en écrivant à donneespersonnelles@diocesejura.com ou par courrier à Association Diocésaine Service RGPD (Economie) Evêché, 21 rue Saint-Roch 39800 POLIGNY Pour toute question ou difficulté sur le traitement de vos données dans ce dispositif et l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter notre déléguée à la protection des données (DPO) dpo-diocese-saintclaude@phygitalaw.com

Informations sur le traitement de vos données à caractère personnel

Responsable de Traitement

Les informations que vous nous fournissez sont collectées et traitées par la Direction des Pèlerinages de l'Association Diocésaine de Saint Claude, qui est le Responsable de Traitement.

Objectifs du Traitement

Ces informations sont utilisées pour :

- Enregistrer, gérer et organiser votre inscription et participation à un Pèlerinage.
- Communiquer avec vous dans le cadre du Pèlerinage.
- Vous accompagnez au mieux et en toute sécurité (collecte de données de santé avec votre consentement).
- Adresser des propositions pour d'autres pèlerinages ou activités connexes susceptibles de vous intéresser pendant une durée de 3 ans après votre dernière participation à un évènement (sauf opposition de votre part).
- Adresser des sollicitations de dons par le service Economat (vous pouvez vous y opposer).
- Coordonner le cas échéant votre pèlerinage avec l'hospitalité de Lourdes ou la Pastorale des personnes en situation de handicap.

Fondement Légal

Le fondement légal de ce traitement est l'exécution de mesures précontractuelles et contractuelles. Avec votre consentement, des données de santé (allergies, etc.) peuvent être collectées pour vous accompagner au mieux et en toute sécurité.

Données de Santé

Pour les pèlerinages organisés en lien avec l'hospitalité de Lourdes :

- Une fiche de renseignements médicaux est complétée par votre médecin traitant et envoyée sous enveloppe cachetée au médecin du pèlerinage.
- Vos informations générales nécessaires à l'accueil et à l'accompagnement sont communiquées à l'hospitalité de Lourdes avec votre consentement.

Les données de santé sont conservées uniquement pendant la durée du pèlerinage puis détruites.

Communication des Données

Vos informations peuvent être communiquées à :

- Des sous-traitants, partenaires, prestataires (hôtels, transporteurs, compagnies aériennes, etc.).
- Les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux besoins de l'organisation du pèlerinage ou aux obligations légales et réglementaires.
- Le service Economat pour des sollicitations de dons (uniquement vos données de contact, vous pouvez vous y opposer).
- Le service diocésain de la pastorale des personnes en situation d'handicap (informations générales nécessaires à l'accueil et à l'accompagnement à ce service diocésain).
- L'hospitalité de Lourdes (avec votre consentement vos informations générales nécessaires à l'accueil et à l'accompagnement sont communiquées à l'hospitalité de Lourdes, qui est responsable de traitement pour les traitements qu'elle met directement en oeuvre).

Covoiturage

Pour les personnes intéressées par le covoiturage, avec leur consentement, le Service Diocésain des Pèlerinages transmet les coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphones, email) à d'autres participants.

Conservation des Données

- Les données nécessaires à l'organisation du pèlerinage sont conservées en base active le temps strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités ;
- Les données de contact et relatives au type de pèlerinage sont utilisées pendant 3 années pour communiquer avec vous et vous proposer d'autres activités en lien.
- Les informations contractuelles et comptables seront conservées sur le fondement d'obligations légales et conservatoires pendant une durée respective de 5 et 10 ans.

Droits

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez des droits suivants sur vos données :

- Droit d'accès
- Droit de rectification
- Droit d'opposition
- Droit de limitation
- Droit d'effacement
- Droit de donner des directives relatives au sort de vos données après votre décès
- Droit de retirer votre consentement pour les traitements fondés sur cette base légale

Pour exercer vos droits, écrivez à : donneespersonnelles@diocesejura.com

Contact

Pour toutes questions, consultez notre politique générale de traitement des données sur notre site internet ou contactez notre Délégué à la Protection des Données dpo-diocese-saintclaude@phygitalaw.com